

Revue *Hispania*

Consignes aux auteurs

Les manuscrits seront envoyés sous format A4 (copie papier et copie informatisée). La forme et le contenu auront fait l'objet d'une révision systématique, de façon à éviter au maximum des corrections postérieures sur les épreuves fournies. Seuls seront pris en compte les articles n'ayant pas fait l'objet d'une publication (partielle ou totale) dans une autre revue.

Tous les articles devront être accompagnés d'un résumé (de 100 mots au maximum) et de mots-clés (5 au maximum). La longueur des articles ne devra pas dépasser les 50 000 signes (notes, bibliographie, résumés et mots-clés compris).

Les travaux seront soumis à deux évaluateurs extérieurs et leurs éventuelles observations seront soumises à l'auteur, en vue de la réécriture de l'original.

En tête de l'article, sous le titre, l'auteur devra indiquer son nom et l'institution à laquelle il est rattaché. Entre ces indications et le corps du texte figurera un résumé de l'article, écrit en français et en espagnol. Il sera suivi des mots-clés, énoncés dans les deux langues mentionnées ci-avant. Les notes seront placées à la fin du texte. Si l'article est suivi d'une bibliographie, elle sera placée à la fin de l'article, avant les notes.

Normes éditoriales – *HISPANIA*

– **Logiciel** à utiliser : Word (enregistrer sous RTF pour tout autre programme).

– **Police de caractères** : Times New Roman 10, notes en Times New Roman 9, citations en Times New Roman 9.

– **Intertitres** : premier niveau en **gras**, second niveau en *italiques*.

– Les **appels de note** doivent être collés au mot précédent et avant tout signe de ponctuation ou guillemets. Cependant, pour les citations détachées en pavé, les appels de note sont à insérer après le dernier signe de ponctuation. Les notes doivent suivre une numérotation continue dans le texte.

– **Espaces insécables** :

Nécessaires à la mise en page, ils accompagnent systématiquement les guillemets ou les tirets, et précèdent toutes les ponctuations doubles (; : ? !)

Dans les notes, ils doivent suivre les abréviations *p., t., vol., sc.*, etc.

On les placera également entre un chiffre arabe et le mot suivant.

– **Remarques sur les guillemets :**

¶ On évitera toujours d'utiliser les guillemets autrement que pour signaler un emprunt citationnel, et on résistera en particulier à la manie actuelle de les utiliser comme indice d'approximation, auquel cas les tournures *pour ainsi dire* ou *en quelque sorte* feront davantage l'affaire. Le principe est simple : **tout mot ou énoncé entre guillemets doit pouvoir être assorti d'une référence précise à sa source.**

¶ Utiliser les **guillemets à chevrons** (« ») ; un espace insécable doit TOUJOURS suivre le signe « et précéder le signe ».

¶ **À l'intérieur d'une citation** entre guillemets (« »), utiliser les **guillemets anglais** (“ ”) et seulement dans ce cas : “ = touche Guillemets + Alt ; ” = touche Guillemets + Alt + Majusc

¶ Les pseudo-guillemets du type ‘ ’ sont à proscrire.

– **L'usage des italiques** s'applique :

¶ pour les titres d'œuvres, **avec majuscule au premier mot du titre exact**. Exemple : on lit dans les *Fables* de La Fontaine... ; le procédé apparaît dans *Les Aventures de Télémaque* [ou bien : dans le *Télémaque*]. On suivra par ailleurs la règle ordinaire : majuscule au premier mot du titre après le déterminant défini.

¶ pour les mots en mention. Exemple : le terme *zèle* confirme la couleur religieuse du passage.

¶ dans les cas de soulignement. Exemple : cette tragédie était en ce sens *intempestive*

¶ pour les emprunts à des langues étrangères ou anciennes à l'intérieur d'une phrase, sauf si les mots correspondants sont couramment lexicalisés.

Par exemple : *aura*, *bluff*, *in-folio*, *factum* s'écrivent en romain.

Mais on écrira en italiques : *a priori*, *a fortiori*, *ad hominem*

Toujours en romain, l'abréviation de *et cætera* : etc.

– **Désignation des siècles** : en chiffres romains (capitales) + exposant

Exemples : au **I^{er}** siècle avant J.-C. ; à la fin du **XVII^e** siècle

Les formes du type XVII^{ème} ou XVII^o sont à proscrire.

Attention aux accords : l'opéra des XVII^e et XVIII^e siècles ≠ l'opéra du XVII^e au XVIII^e siècle.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (NOTES DE BAS DE PAGE)

– **Principe** : *toute citation dans le corps du texte doit être identifiée par des références bibliographiques précises en note*. Préciser en conséquence, et dans cet ordre :

- **auteur** (prénom réduit aux initiales, puis nom, ou nom d’usage) en minuscules
- **titre,**
- **éditeur scientifique et/ou traducteur,**
- **lieu d’édition,**
- **maison d’édition,**
- **collection** (quand c’est utile) = entre guillemets « »
- **date,**
- **page(s) correspondant précisément à la citation.**

> Ex. : **Le Tasse, *La Jérusalem délivrée*, VI, octave 65, éd. et trad. J.-M. Gardair, Paris, Bordas, « Classiques Garnier », 1990, p. 346-347.**

- **Ouvrages collectifs** (dictionnaires, actes de colloque, etc.)

On observera les exemples suivants :

R. Zuber, Art. « Éloquence », dans Fr. Bluche (dir.), *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990, p. 531-533.

B. Papàsogli, « Bossuet : l’espace intérieur », dans G. Ferreyrolles (éd.), *Bossuet. Le Verbe et l’Histoire (1704-2004)*, Paris, Champion, 2006, p. 164-165.

N.B. On se gardera de confondre l’éditeur scientifique d’une œuvre littéraire [Pascal, *Pensées*, éd. G. Ferreyrolles, etc.] et l’éditeur qui supervise la publication d’un recueil collectif, par exemple des actes d’un colloque [G. Ferreyrolles (éd.), *Bossuet. Le Verbe et l’Histoire*].

– Périodiques :

1. Ne pas abrégé le nom des périodiques, au moins pour la première référence au sein d’un article. Exemple : *Cahiers de l’Association Internationale des Études Françaises*, et non *C.A.I.E.F.*

Le lecteur n’est pas censé connaître les conventions d’écriture propres à tel ou tel champ disciplinaire.

2. Sauf cas exceptionnel (revue rare, risque de confusion avec un autre périodique), il est inutile de préciser le lieu et l’éditeur, afin de ne pas alourdir les références

3. Le titre de l’article est immédiatement suivi du titre du périodique, puis du numéro, enfin de la date. Exemple : **Emmanuel Bury, « Gassendi : philologie et République des Lettres », *XVII^e siècle*, n° 233, oct. 2006, p. 661.**

4. Dans le cas d’un numéro thématique, on privilégiera la référence à partir du titre de la revue, avec titre du numéro entre guillemets et entre parenthèses.

Exemple : **Anne Régent**, « “Mêler mille personnages divers, faire le docteur et le prophète” : l’*ethos* bossuétiste dans *Le Carême du Louvre* et dans les *Oraisons funèbres* », *Littératures classiques*, n° 46 (« Bossuet, *Le Carême du Louvre* »), automne 2002, p. 68 *sq.*

5. pour la référence à un article déjà cité, utiliser **art. cit.** [en romain], et en cas d’équivoque (si on a cité plusieurs articles du même auteur), utiliser un titre abrégé.

Exemple : **Anne Régent**, « [...] l’*ethos* bossuétiste [...] », **art. cit.**, p. 56.

– Abréviations d’usage

Id. = auteur cité à la note précédente, mais pour une œuvre différente

Ibid. = œuvre déjà citée à la note précédente

Loc. cit. = œuvre citée à la note précédente, même page

Op. cit. = œuvre déjà citée

Éd. cit. = référence à l’édition déjà citée de l’œuvre

p. pour page, TOUJOURS suivi d’un espace insécable

v. pour vers, TOUJOURS suivi d’un espace insécable

chap. pour chapitre, TOUJOURS suivi d’un espace insécable

l. pour livre, TOUJOURS suivi d’un espace insécable

t. ou **vol.** pour tome ou volume, TOUJOURS suivi d’un espace insécable

sq. [en italiques] pour les pages ou vers suivants, TOUJOURS précédé d’un espace insécable

NORMAS – HISPANIA

- Utilizar un programa Word

Póliza: la póliza utilizada será Times New Roman 10, notas de pie de página Times New Roman 9. Citas largas separadas del texto en Times New Roman 9.

Texto y tipografía:

- Jerarquía de los eventuales subtítulos: sin número, primer nivel en **negritas**, segundo nivel en *cursivas*.

- La numeración de notas insertas en el texto ha de estar siempre ANTES de la puntuación.

- Poner los acentos en las versales.

- Emplear las comillas tipográficas « »

- Poner en cursiva las palabras latinas y sus abreviaturas: *ibid.*, *op. cit.*, *vid.*, etc., pero, en cambio, art. cit. en caracteres normales.

- Editor: ed.

- Utilizar (ed.) entre paréntesis únicamente cuando se trata de una colección de artículos editados. ej.: G. Champeau (ed.). Lo mismo para dir. (director) y coord.

las abreviaturas:

- folio: fol. 38

- número: n° 3

- volumen: vol. 4

- tomo: t. 2

con un espacio insecable después de la abreviatura

Primera se abrevia en 1^a

Citas

- Una línea de espacio antes y después de cada cita indentada.

- Entre comillas para citas en la lengua del texto, si es una cita breve inserta en el transcurso del texto (máximo dos líneas o dos versos). Si es una cita más larga, cita sangrada sin comillas.

- Comillas y letra *cursiva*, si es una cita breve en otra lengua que la del texto.

- *Cursiva* si es una palabra extranjera o exótica: ej.: *gentry*.

- *Cursiva* si es una palabra o frase citada como ejemplo en trabajos lingüísticos.

- También en *cursiva* los títulos de libros, revistas o periódicos.

- Si cita abreviada, se señala el fragmento cortado con unos corchetes [...].

Referencias bibliográficas en nota de pie de página:

Libros:

Inicial del nombre de pila, apellido(s) del autor en minúsculas y caracteres romanos (ej. Bataillon y no BATAILLON), título del libro en cursiva, lugar de edición, editor, fecha de edición, indicación (si necesario), de la o las páginas citadas.

Ej.: M. Bataillon, *Erasmus y España. Estudios sobre la historia espiritual del siglo XVI*, Méjico-Buenos Aires, F. C. E., 1950, p. 300-311.

Artículos de revistas:

Inicial del nombre de pila, apellido(s) del autor (minúsculas y caracteres romanos), título del artículo en caracteres romanos entre comillas, **título de la revista en cursiva, año de edición**, tomo (si necesario), con numeración arábica, indicación de páginas límites.

Ej.: F. Weber de Kurlat, «El teatro prelopesco: líneas de investigación en los años setenta», *Nueva revista de filología hispánica*, 1980, p. 172-185.

Contribuciones publicadas en una obra colectiva no periódica (actas, homenajes, misceláneas, etc.):

Inicial del nombre de pila, apellido(s) del autor (minúsculas y caracteres romanos), título de la contribución en caracteres romanos entre comillas, título de la publicación colectiva en cursiva, (si necesario) bajo la dirección de... inicial del nombre y apellido en minúsculas, lugar de edición, editor, fecha de edición, indicación de páginas.

Ej.: «Womanliness as a Masquerade», *Psychoanalysis and female sexuality*, Hendrik Ruitenbeek (ed.), New Haven, Connecticut, College an University press, 1966, p. 209-220.